

Réf: Dossier 374285

Avis de constitution

SOCIETE « DOOM IVOIRE ASSURANCE » en abrégé « DIA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY FAYA NON
LOIN DU SUPER MARCHÉ BON PRIX. LOT 505. ILOT 60, Lot
505, Ilot 60

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 23/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DOOM IVOIRE ASSURANCE » en
abrégé « DIA »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCE-
VENTE DE PIÈCES DÉTACHÉES-
LAVAGE AUTO-
IMPORT / EXPORT-
VIDANGE-
MECANIQUE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY FAYA NON

LOIN DU SUPER MARCHÉ BON PRIX. LOT 505. ILOT 60, Lot 505, Ilot 60

Dirigeant(s) M DOUMBIA SOUMAHILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00218 du 09/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01433/GTCA/RC/2025 du 09/01/2025

